



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2025-2026



Service en ligne Orientation en 3^e

Phase provisoire d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes
pour l'accompagnement des familles

Sommaire

1. Siecle Orientation	5
1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire.....	5
1.2. Actions à effectuer au cours de la phase provisoire	8
1.3. Comment suivre la procédure	10
1.4. Comprendre le dialogue entre le service en ligne et Siecle Orientation.....	11
1.5. Suivre les choix d'orientation	12
1.6. Saisir les avis provisoires	13
1.7. Suivre la réception des avis par les familles	15
1.8. Comment les données de la procédure d'orientation sont affichées dans la fiche de dialogue élève	17
1.9. Recommandation	18
1.10. Documentation d'accompagnement.....	18
2. Service en ligne	20
2.1. Connexion au service en ligne Orientation	20
2.2. Accès au service au cours de la campagne d'orientation de l'académie	23
2.3. Les étapes de l'orientation après la 3 ^e	24
2.4. Choisir son orientation	27
2.5. Choisir la 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	31
2.6. Choisir la 2 ^{de} professionnelle et la 1 ^{re} année de CAP ou de CAP agricole	32
2.7. Choisir plusieurs voies d'orientation	35
2.8. Enregistrer les choix d'orientation.....	37
2.9. Voir et modifier les choix	39
2.10. Voir l'avis du conseil de classe.....	42
2.11. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie	45
2.12. Connexion de l'élève.....	46

1. Siecle Orientation

Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2025-2026 afin de permettre **le bon échange des données de la procédure d'orientation entre les deux applications et leur intégration.**

1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire

Compléter les adresses de courriel

Dans Siecle BEE, **compléter les adresses de courriel** de tous les représentants légaux de l'élève.

Fixer le découpage de l'année scolaire

Le découpage de l'année scolaire fixé en **trimestre** ou en **semestre** s'affiche dans la fiche de dialogue et dans le service en ligne Orientation.

The screenshot shows the 'SIECLE | ORIENTATION' web application. The left sidebar contains navigation links: 'Base élèves', 'Vie élab.', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area is titled 'Paramétriser - Repères temporels'. It includes a notification box stating: 'Le découpage de l'année scolaire de l'établissement est affiché (trimestre/semestre) dans le service en ligne Orientation et la fiche de dialogue. Les dates de retour des fiches de dialogue "papier" à l'établissement sont affichées sur les fiches de dialogue imprimées.' Below this, the 'Fixer les repères temporels' section is highlighted with a yellow box. It contains the heading 'Découpage de l'année scolaire' and a prompt: 'Sélectionnez le découpage de l'année scolaire dans votre établissement.' There are two radio buttons: 'Trimestre' (selected) and 'Semestre'. Below this, the 'Dates de retour des fiches de dialogue papier' section prompts the user to 'Indiquez les dates de retour souhaité (indication facultative)'. It features four date input fields: 'Intentions', 'Choix définitifs', 'Avis provisoires', and 'Réponses', each with a calendar icon. The footer of the application shows 'MENESR | SIECLE | ORIENTATION | 25.4.0.0.6 | Accessibilité : non conforme'.

Fixer la date de consolidation des demandes

La date de consolidation des demandes pour chaque division permet de **programmer la fermeture de la saisie des choix d'orientation** dans le service en ligne et **d'ouvrir la saisie des avis provisoires** du conseil de classe.

Les choix d'orientation peuvent être saisis par les familles dans le service en ligne jusqu'à la veille du jour de la consolidation des demandes.

Par exemple si vous fixez la date au 13 février, la saisie des choix en ligne est possible jusqu'au 12 février à 23 h 59 et à partir du 13 février, vous pouvez saisir les avis provisoires dans Siecle Orientation.

Paramétriser - Dates de consolidation des demandes

Pour chaque phase, la date de consolidation des demandes permet :

- de fermer la saisie des intentions / choix définitifs sur le service en ligne Orientation ;
- d'ouvrir la saisie des avis provisoires / propositions du conseil de classe sur SIECLE Orientation.

Cette date sera utilisée pour afficher la date limite de saisie des demandes sur le fil des évènements de Scolarité Services. La date de consolidation des demandes ne peut qu'être une date future : il est donc important de renseigner cette date le plus tôt possible pour chaque division.

Au palier 3^e à la phase définitive les familles peuvent saisir les demandes de formation et d'établissement dans le service en ligne selon le calendrier national des procédures d'orientation et d'affectation au lycée. Les choix d'orientation correspondants à ces demandes sont envoyés à SIECLE Orientation jusqu'à la date de consolidation des demandes. Ceux saisis après cette date seront affichés comme non reçus dans SIECLE Orientation.

Division	Date de consolidation des intentions	Date de consolidation des choix définitifs	Action
3A	13/02/2026	⚠ A compléter	
3B	⚠ A compléter	⚠ A compléter	
3C	16/02/2026	⚠ A compléter	

Dès que la date de consolidation des demandes est fixée, la période pour faire la demande d'orientation s'affiche immédiatement dans le **Fil des évènements** de **Scolarité Service**.

Fil des évènements

10 - 12
SEPT. FEVR.

Orientation après la 3e

Au 2^e trimestre, indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle.

[Choisir son orientation](#)

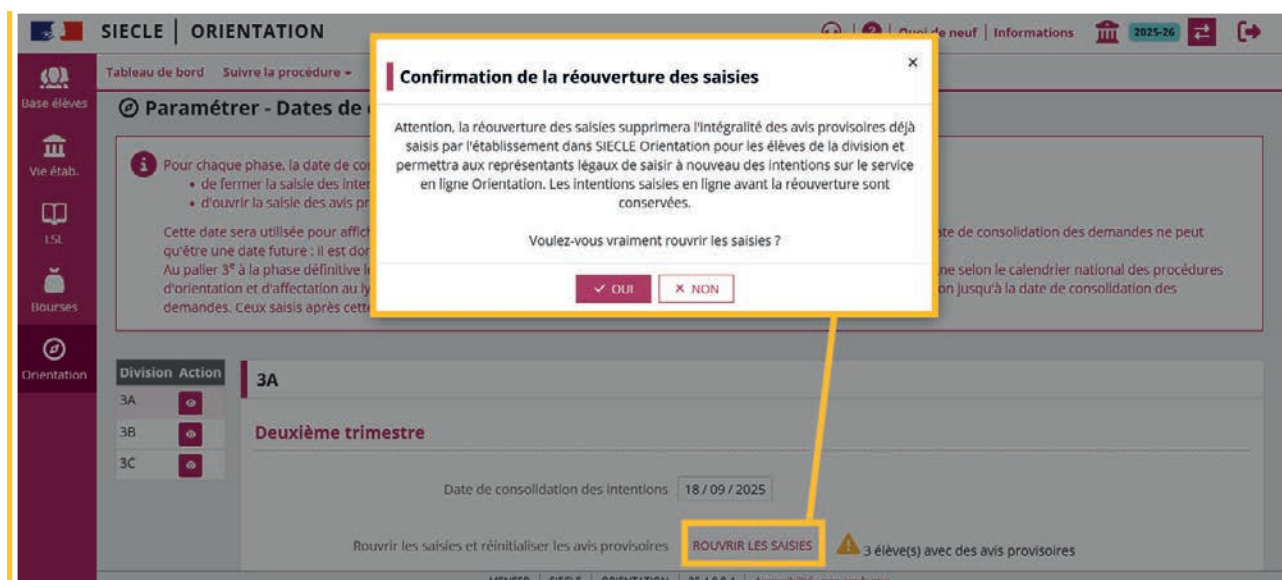
Les familles peuvent choisir une orientation en ligne à partir du début de la phase provisoire de l'académie jusqu'à la veille de la date de consolidation des demandes.

Comment rouvrir les saisies dans le service en ligne si besoin

La date de consolidation des demandes peut être modifiée si besoin pour rouvrir les saisies dans le service en ligne.

Si des avis provisoires existent, cette action entraine leur suppression pour la division.

Les choix des familles saisis avant la réouverture sont conservés.



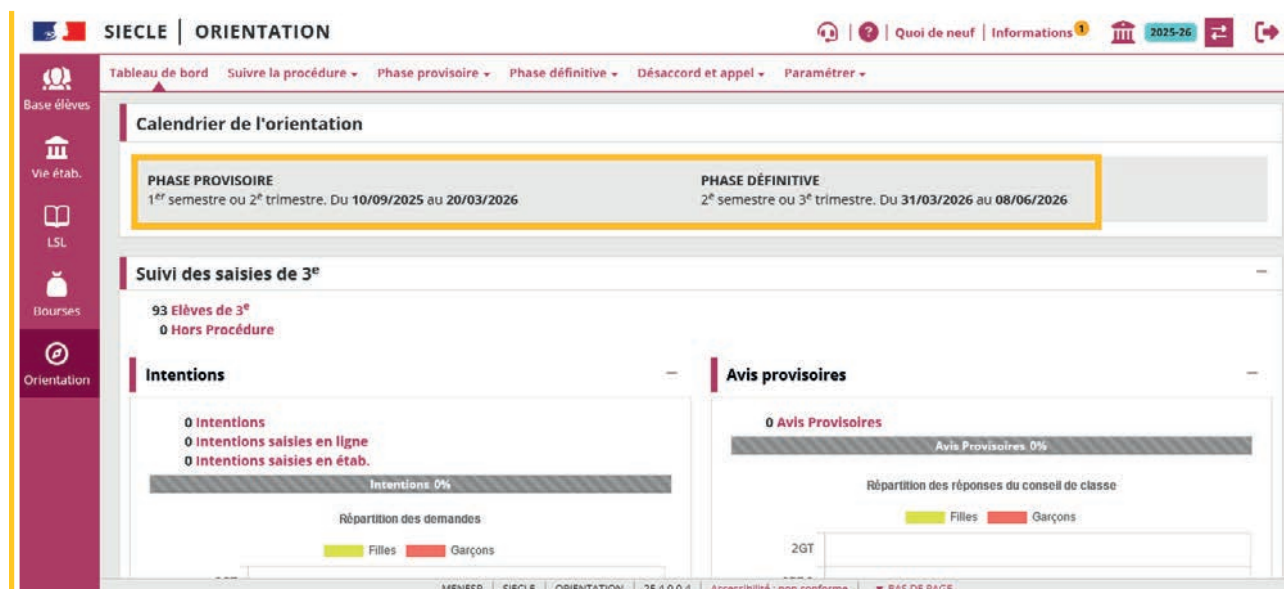
La réouverture des saisies n'est pas possible si des familles ont accusé réception des avis provisoires, la fonction de modification de la date est désactivée.



Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés

Les flyers sont mis à disposition sur l'intranet Pléiade, vous pouvez les compléter avec les **dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne orientation et les dates des conseils de classe**, puis les diffuser aux familles.

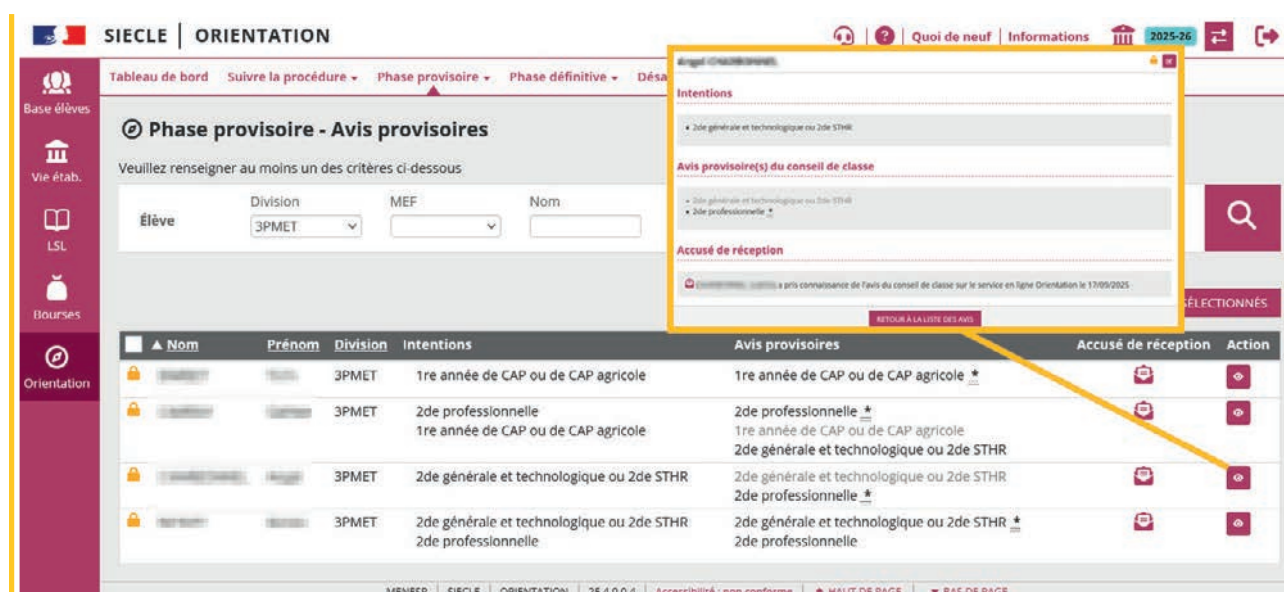
Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans le **Tableau de bord** de Siecle Orientation.



1.2. Actions à effectuer au cours de la phase provisoire

Les actions du chef d'établissement dans Siecle Orientation

> Suivre les choix d'orientation > saisir les avis provisoires > suivre la réception des avis



Les actions des familles dans le service en ligne

> Choisir son orientation > voir l'avis du conseil de classe

Le calendrier permet de voir toutes les étapes de l'orientation après la 3e. Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Après la 3^e

De décembre 2025 à avril 2026

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Choisir son orientation

PROCHAINEMENT

Après le conseil de classe

Consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies, cet avis reste consultable aux étapes suivantes.

Voir l'avis du conseil de classe

PROCHAINEMENT

Avril et mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

En mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2026

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

Fin juin 2026

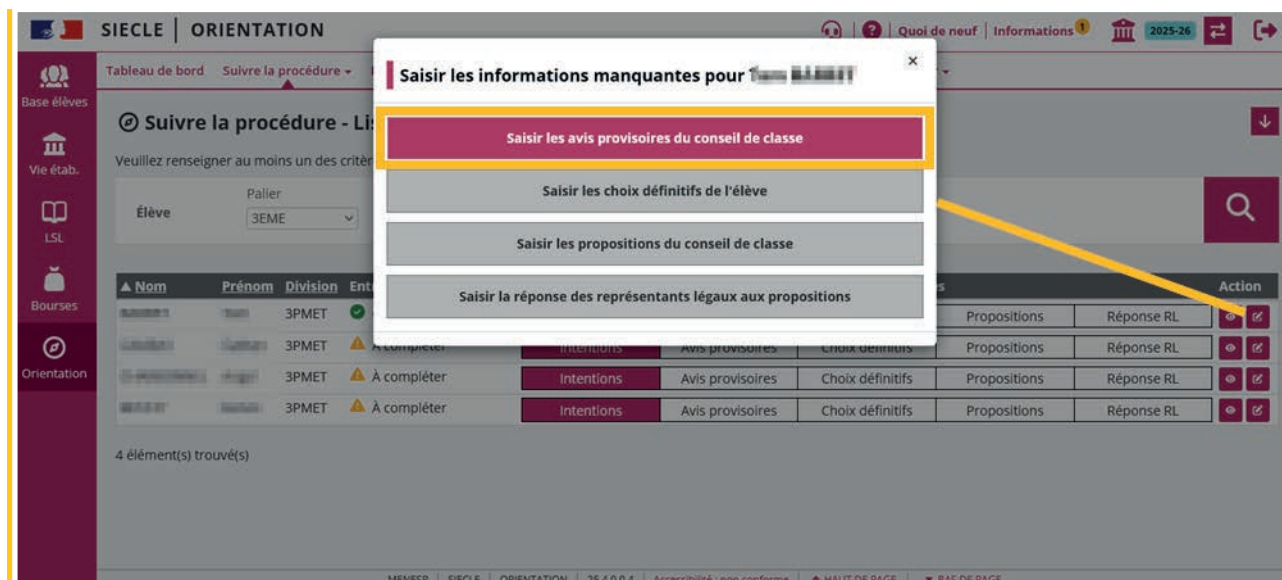
Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission

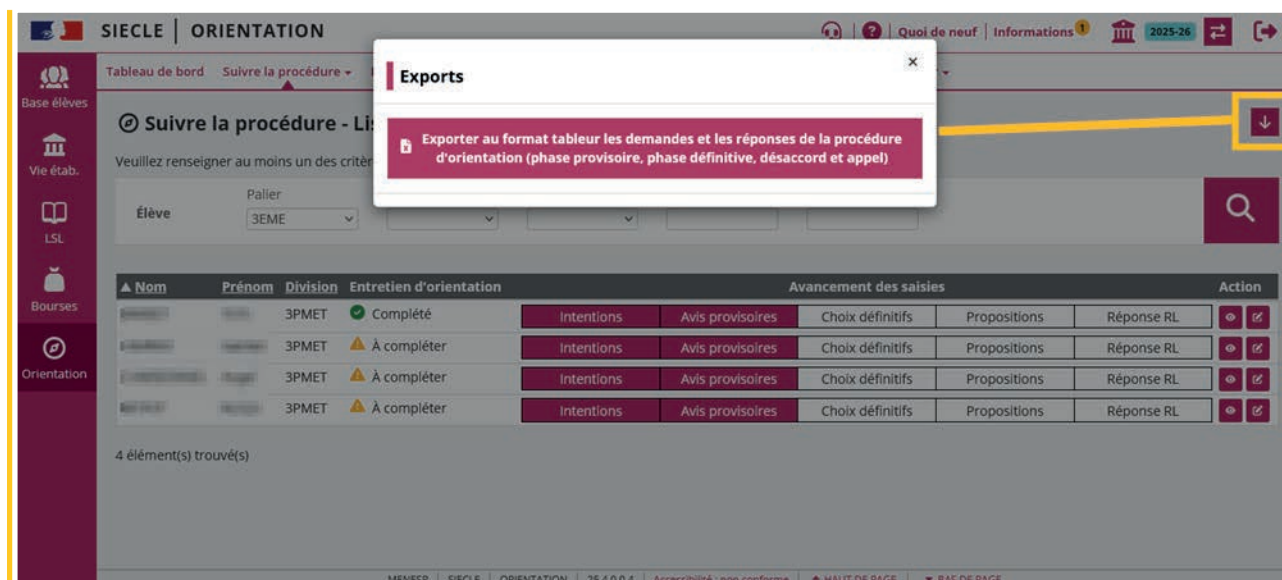
Inscrire

1.3. Comment suivre la procédure

La page **Suivre la procédure-Liste des élèves** permet de suivre l'avancement des saisies et leurs détails dans la fiche élève , les modifier si besoin et compléter les informations manquantes  indiquées dans la pop-up.



L'**export** au format tableur des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) permet de suivre le détail des saisies pour chaque élève.



1.4. Comprendre le dialogue entre le service en ligne et Siecle Orientation.

Saisie des choix d'orientation

Les familles peuvent **saisir les choix d'orientation dans le service en ligne jusqu'à la veille de la date de consolidation des demandes.**

Les choix d'orientation peuvent éventuellement être saisis par le chef d'établissement dans Siecle Orientation à partir de la fiche dialogue papier.

Les choix saisis par le chef d'établissement sont **visibles par les familles uniquement à la consultation des avis provisoires** du conseil de classe.

Envoi des choix d'orientation

Chaque nuit, les choix saisis dans le service en ligne sont transmis vers Siecle Orientation.

Ces choix, une fois intégrés, remplacent ceux éventuellement saisis par l'établissement.

Modifications des choix

À la demande des familles, les chefs d'établissement **peuvent modifier les choix saisis dans le service en ligne au-delà de la date de consolidation** des demandes.

Un courriel est envoyé à chacun des représentants légaux pour les informer des modifications depuis une adresse générique configurée par les services académiques.

Envoi des avis provisoires

Avant l'envoi des avis provisoire le service en ligne affiche « Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir ».

Les avis du conseil de classe **sont envoyés dans la nuit suivant leur saisie au service en ligne.**

Réception des avis

Dès le lendemain, les représentants légaux peuvent consulter ces avis et confirmer en ligne qu'ils en ont pris connaissance.

Les familles peuvent voir l'avis du conseil de classe et accuser réception, **que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.**

L'accusé réception sera affiché dans Siecle Orientation après son envoi dans la nuit.

Les repères affichés dans Siecle Orientation



Choix d'orientation saisis par l'établissement dans Siecle Orientation.



Choix d'orientation saisis dans le service en ligne. Les nom et prénom du représentant légal ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée sont affichés dans l'écran de consultation des choix.



Choix d'orientation saisis dans le service en ligne modifiés par l'établissement dans Siecle Orientation.



Afficher la saisie en ligne initiale des choix dans une pop-up après leur modification par l'établissement dans Siecle Orientation.



Avis provisoires saisis.



Accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe **depuis le service en ligne.**

1.5. Suivre les choix d'orientation

Les choix d'orientation sont affichés avec l'origine de la saisie dans l'écran **Intentions**.

Origine de la saisie

Saisie en ligne effectuée par [nom] le 17/09/2025.

Intention(s) des représentants légaux

- 2de professionnelle
 - Aéronautique ou mécanique
 - Statut apprenti
- 1re année de CAP ou de CAP agricole
 - Statut apprenti

[RETOUR À LA LISTE DES INTENTIONS](#)

Nom	Prénom	Division	Origine	Intention	Date de saisie en ligne RL	Action
[nom]	[prénom]	3A	🏠	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	17/09/2025	🔍
[nom]	[prénom]	3A	🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR	16/09/2025	🔍
[nom]	[prénom]	3A	🏠	2de professionnelle	16/09/2025	🔍
[nom]	[prénom]	3A	🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR	16/09/2025	🔍
[nom]	[prénom]	3A	🏢	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole		🔍
[nom]	[prénom]	3A	⚠️	À compléter		✎
[nom]	[prénom]	3A	⚠️	À compléter		✎

MENESR | SIECLE | ORIENTATION | 25.4.0.0.7 | Accessibilité : non conforme | ⬆️ HAUT DE PAGE | ▼ BAS DE PAGE

Le détail de la saisie des choix

La saisie des choix est détaillée dans l'écran de saisie des choix de l'élève.

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase provisoire - Intentions

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève Palier Division MEF Nom Prénom

3EME 3A

Origine de la saisie

Saisie par l'établissement le 16/09/2025

Intention(s) des représentants légaux

2de générale et technologique ou 2de STHR

RETOUR À LA LISTE DES INTENTIONS

Les choix d'orientation saisis dans le service en ligne sont indiqués avec le nom du représentant légal ayant fait la saisie et la date.

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase provisoire - Intentions

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève Palier Division MEF Nom Prénom

3EME

Origine de la saisie

Saisie en ligne effectuée par [nom] le 16/09/2025

Intention(s) des représentants légaux

2de professionnelle

RETOUR À LA LISTE DES INTENTIONS

1.6. Saisir les avis provisoires

Au moment du conseil de classe, les demandes affichées dans Siecle Orientation sont celles faites en établissement ou les demandes saisies dans le service en ligne dans ce cas elles remplacent les demandes déjà saisies en établissement si elles existent. L'établissement peut alors saisir l'avis du conseil de classe et si la famille l'a demandé modifier sa demande.

L'écran de saisie des avis provisoires permet de voir les avis **à compléter**.

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Division: MEF: Nom: Prénom:

Saisie globale des réponses **RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS**

	Nom	Prénom	Division	Intentions	Avis provisoires	Accusé de réception	Action
☒	LEMOINE	Clara	3A	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle * 1re année de CAP ou de CAP agricole	☒	☐
☒	LEMOINE	Clara	3A	2de professionnelle	2de professionnelle * 2de générale et technologique ou 2de STHR	☒	☐
☐	LEMOINE	Clara	3A	2de professionnelle 1re année de CAP ou de CAP agricole	À compléter	☐	☐
☒	LEMOINE	Clara	3A	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle *	☒	☐
☒	LEMOINE	Clara	3A	À compléter	À compléter	☐	☐

MENER | SIECLE | ORIENTATION | 25.4.0.0.4 | Accessibilité : non conforme

Les avis provisoires, les recommandations et les motivations du conseil de classe indiqués sont **consultables dans le service en ligne le lendemain** (envoi dans la nuit suivant la saisie).

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | Phase définitive | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase provisoire - Avis provisoires

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Division: MEF: Nom: Prénom:

Nom	Prénom	Division	Action
LEMOINE	Clara	3A	☒
LEMOINE	Clara	3A	☒
LEMOINE	Clara	3A	☒
LEMOINE	Clara	3A	☒
LEMOINE	Clara	3A	☒
LEMOINE	Clara	3A	☒
LEMOINE	Clara	3A	☒

Intentions

2de professionnelle
Spécialité ou famille de métiers conseillée

Favorable
Défavorable
Réserve

Favorable

Recommandations

Recommandation
2de générale et technologique ou 2de STHR
Conseil sur la spécialité

2de générale et technologique ou 2de STHR
1re année de CAP ou de CAP agricole

Motivations du conseil de classe

VALIDER ANNULER RETOUR À LA LISTE DES AVIS

7 élément(s) trouvé(s)

Les avis provisoires sont envoyés dans la nuit suivant leur saisie

Les familles peuvent voir l'avis du conseil de classe et accuser réception, que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

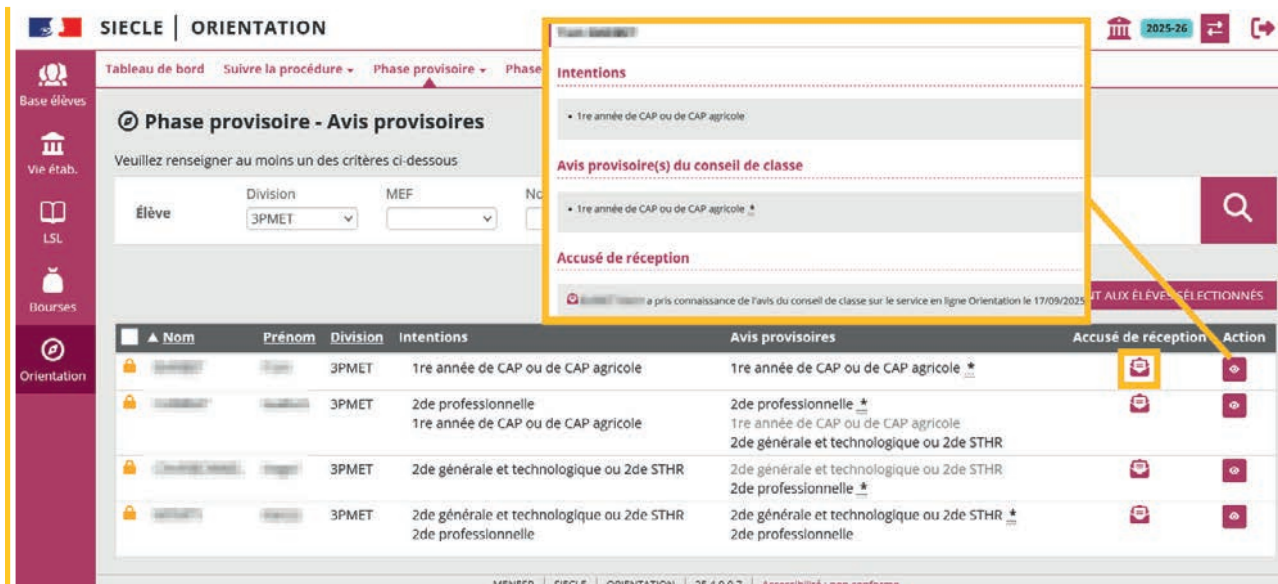
Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les avis alors que ceux-ci n'ont pas encore été envoyés au service en ligne Orientation, le message suivant est affiché :

« Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir ».



1.7. Suivre la réception des avis par les familles

L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie.





Le représentant légal ne peut accuser qu'une seule fois réception de l'avis du conseil de classe sur le service en ligne Orientation. Si vous le modifiez après qu'il a accusé réception, vous devrez l'informer des changements effectués.

The screenshot shows the SIECLE ORIENTATION interface. A modal dialog box titled "Confirmation de la modification des réponses du conseil de classe" is displayed in the center. The dialog contains the text: "Les représentants légaux ayant déjà accusé réception des avis du conseil de classe, vous devrez informer les représentants légaux des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?" and two buttons: "OUI" and "NON".

In the background, the interface shows a table with columns: Nom, Prénom, Division, and Action. Below the table, there is a section titled "Avis provisoire(s) du conseil de classe" with a list item: "1re année de CAP ou de CAP agricole". Below this, there is a section titled "Accusé de réception" with a message: "a pris connaissance de l'avis du conseil de classe sur le service en ligne Orientation le 17/09/2025". A yellow box highlights this message. A yellow arrow points from the "NON" button in the dialog box to the "Accusé de réception" section.

The interface also includes a sidebar with icons for "Base élèves", "Vie étab.", "L.S.L", "Bourses", and "Orientation". The top navigation bar includes "SIECLE | ORIENTATION", "Quoi de neuf", "Informations", and "2025-26". The bottom status bar includes "MENER | SIECLE | ORIENTATION | 25.4.0.0.4 | Accessibilité : non conforme".

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.

The screenshot shows the top navigation bar of the SIECLE ORIENTATION interface. The bar includes the logo "SIECLE | ORIENTATION", a search icon, a help icon, and links for "Quoi de neuf", "Informations", and "2025-26". Below the bar, there is a dropdown menu with options: "Tableau de bord", "Suivre la procédure", "Phase provisoire", "Phase définitive", "Désaccord et appel", and "Paramètres". A tooltip "Aide sur l'écran" is visible over the "Paramètres" option.

1.8. Comment les données de la procédure d'orientation sont affichées dans la fiche de dialogue élève

Voir le contenu ou imprimer la fiche de dialogue élève

Les fiches de dialogue pour chaque élève peuvent être vues ou imprimées si besoin. Les informations de la procédure d'orientation y sont affichées après leur intégration dans Siecle Orientation.

The screenshot shows the 'SIECLE | ORIENTATION' web application. The top navigation bar includes links like 'Tableau de bord', 'Suivre la procédure', and 'Paramétriser'. The left sidebar has icons for 'Base élèves', 'Vie étab.', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The main content area is titled 'Paramétriser - Impression des fiches de dialogue élèves'. It contains a search bar with fields for 'Palier' (3EME), 'Division' (3A), 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. Below this is a section 'Sélectionner le type de document' with a dropdown menu showing 'Livret initial - format "feuillelet"' and 'Livret initial - format "livret"'. There are checkboxes for 'Phase de dialogue et appel' and 'Impression des fiches de dialogue'. A button 'IMPRIMER LES FICHES POUR LES ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS' is visible. The bottom status bar shows 'MENESR | SIECLE | ORIENTATION | 25.4.0.0.4 | Accessibilité : non conforme'.

La fiche de dialogue élève avec les informations intégrées

The screenshot shows a form titled 'Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation'. The form is divided into sections. The first section is 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Below this is 'Le passage en :'. The form asks to 'classer par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)'. There are three options: 1. 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration). 2. 2^{de} professionnelle (with checkboxes for 'sous statut scolaire' and 'sous statut d'apprenti'). 3. 1^{re} année de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) ou 1^{re} année de CAPa (Certificat d'aptitude professionnelle agricole) (with checkboxes for 'sous statut scolaire' and 'sous statut d'apprenti'). The form also includes a section for 'Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :'. A yellow box highlights the signature section. A yellow callout box on the right says 'Les choix d'orientation sont affichés à partir de la date de consolidation'. The bottom of the form has a date '11/09/2025' and a note 'À remettre au professeur principal de la classe pour le 19/09/2025'.

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE	
Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux	
Le passage en :	
• 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé
• 2 ^{de} professionnelle Spécialité ou famille de métiers conseillée :	☒ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé
• 1 ^{re} année de CAP ou CAPa Spécialité conseillée :	☐ Favorable ☒ Défavorable ☐ Réservé
Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :	
2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} : Spécialité :	
Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :	
Les avis provisoires sont affichés dès leur saisie par le chef d'établissement	
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.	

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION	
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.	
À le	L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche le lendemain de la saisie
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :	
Accusé de réception donné par le 25/09/2025 via le service en ligne	
À remettre au professeur principal de la classe pour le 26/09/2025	

1.9. Recommandation

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans la situation suivante :

- modification des avis du conseil de classe alors que les représentants ont déjà accusé réception sur le service en ligne Orientation.

1.10. Documentation d'accompagnement

- Flyers à destination des familles.
- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase provisoire.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran.
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment demander sa voie d'orientation après la 3^e ».

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Scolarité Services Assistance démarches en ligne

Pour plus d'informations sur les services et leur utilisation, allez sur la page du site education.gouv.fr. Cette page vise à vous aider à utiliser le site Scolarité Services et l'aide est thématique.

- Le compte ÉduConnect +
- Mes autorisations +
- Accès au portail via le smartphone +
- L'orientation -**
 - Pour les questions sur les formations envisagées, prenez contact avec le professeur principal de votre enfant.
 - Si l'avis du conseil de classe n'est pas disponible alors que le conseil de classe a déjà eu lieu, prenez contact avec l'établissement de votre enfant.
 - Vous pouvez également lire des explications détaillées sur l'orientation [après la 3e](#) et après [la 2de générale et technologique](#).
- L'inscription +
- La demande de bourse +
- Le paiement des factures +
- Le livret scolaire du CP à la 3e +
- Le livret de parcours inclusif +
- Le livret scolaire du lycée +

[Je n'ai pas trouvé la solution à mon problème](#) [J'ai trouvé la solution à mon problème](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

2. Service en ligne

L'ergonomie du service en ligne a été revue pour améliorer son accessibilité et être utilisable par toute personne en situation de handicap.

Les étapes de la demande d'orientation

Ce chapitre présente le déroulement de la demande d'orientation en ligne et de l'accusé de réception des avis du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation, l'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

2.1. Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix d'orientation et d'accuser réception** de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Connexion avec un compte ÉduConnect ou FranceConnect

ÉduConnect [Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

* champs obligatoires

Identifiant * [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe * [Mot de passe oublié ? →](#)

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

[S'identifier avec FranceConnect](#)

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte ÉduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.

ÉduConnect [Se déconnecter](#)

Responsable d'élève

Je gère mon compte ?

Actions à effectuer sur votre compte

Veuillez mettre à jour les informations suivantes.

[Rattacher des élèves](#)

[Je souhaite les réaliser plus tard](#)

Identifiant

Mot de passe [Modifier](#)

Adresse mail [Modifier](#)

[Ajout d'un élève depuis un autre compte](#)

Accès des représentants légaux aux services en ligne

La page d'accueil de Scolarité Services permet de consulter le calendrier des démarches tout au long de l'année scolaire.

Le **Fil des événements** rappelle au bon moment la démarche à effectuer et permet d'y accéder directement en un seul clic.



[Accueil](#) [Mes services](#) [Contact](#)

Fil des événements

10 - 12
SEPT. FÉVR.

Orientation après la 3e
Au 2^e trimestre, indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle.
[Choisir son orientation](#)

Vous avez au moins un enfant scolarisé à l'école élémentaire, au collège ou au lycée

Pour réaliser certaines démarches et suivre la scolarité de vos enfants [accédez aux services en ligne depuis Mes services.](#)

 Remarque : Si vous avez plusieurs enfants, sélectionnez l'élève concerné par la démarche dans la liste proposée.

Vous pouvez par exemple,

Dès l'école élémentaire :

- consulter, signer et télécharger le livret du CP à la 3e (bilans périodiques et bilans de fin de cycle) ;
- télécharger les attestations obtenues par vos enfants ;
- si votre enfant entre en 6e : vous pouvez l'inscrire dans son collège.

A partir du collège :

- vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin, les mettre à jour (adresse, téléphone, courriel, etc.) ;
- déposer et suivre votre demande de bourse ;
- suivre la phase d'orientation en fin de 3e ;
- consulter et payer vos factures ;
- donner votre autorisation pour une sortie.

A partir du lycée :

- **Livret scolaire du lycée** en 1re et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu du livret scolaire et signer ou refuser sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Certaines démarches sont accessibles uniquement pendant une période de l'année.

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.

 Remarque : à partir du moment où votre enfant n'est plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Scolarité Services et donc à ces documents.

Retrouvez ces services dans [Mes services](#).

Accès de l'élève aux services en ligne

Accueil

Mes services

Voici les services disponibles

Dès le collège :

- Livret scolaire du CP à la 3^e :
 - consulter et télécharger mes différents bilans (périodiques et de fin de cycle) ;
 - consulter et télécharger mes attestations de sécurité routière (dont l'ASSR 1 et 2) ;
 - consulter et télécharger mon attestation du savoir nager ;
 - consulter et télécharger ma certification numérique PIX.

À partir du lycée :

- Livret scolaire du lycée en 1^{re} et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu de mon livret scolaire avant sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.



Remarque : à partir du moment où vous n'êtes plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Sclarté Services et donc à ces documents.

Tous ces services sont disponibles dans [Mes services](#).

2.2. Accès au service au cours de la campagne d'orientation de l'académie

Les dates d'ouverture et de fermeture de la phase provisoire et de la phase définitive fixées par le service académique d'information et d'orientation sont affichées dans le tableau de bord de Siecle Orientation.

Ce calendrier indique les étapes du dialogue entre les représentants légaux et les membres de l'équipe éducative pour l'orientation de l'élève.

En dehors de ces dates le service Orientation est inactif et le message suivant s'affiche :
« La campagne d'orientation ouvrira bientôt, l'établissement vous préviendra quand vous pourrez accéder au service ».

Mes services

Mes enfants

① Actualités

👤 Demande de bourse

| Orientation (inactif)

Orientation (inactif)

La campagne d'orientation ouvrira bientôt, l'établissement vous préviendra quand vous pourrez accéder au service.

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service Orientation est possible.

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.3. Les étapes de l'orientation après la 3^e

Le calendrier permet de voir toutes les étapes au fil de l'année de l'orientation après la 3^e.
Le bouton activé correspond à l'étape en cours.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Après la 3^e

De décembre 2025 à avril 2026

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Choisir son orientation

PROCHAINEMENT

Après le conseil de classe

Consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies, cet avis reste consultable aux étapes suivantes.

Voir l'avis du conseil de classe

PROCHAINEMENT

Avril et mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

En mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2026

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

Fin juin 2026

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission

Inscrire

Description des périodes et des actions à chacune des étapes

Les boutons sont activés selon l'étape en cours et permettent d'accéder aux écrans de saisie du service en ligne.

Les dates* précises seront affichées à la suite de la publication du calendrier 2026 des procédures d'orientation et d'affectation.

Choisir son orientation – De décembre 2025 à avril 2026

- De début décembre jusqu'à la date de consolidation des demandes d'orientation fixée par le chef d'établissement.
- Saisie des **choix d'orientation dans le service en ligne**.

Voir l'avis du conseil de classe – Après le conseil de classe

- À partir du lendemain de la saisie des avis. Les avis restent consultables tout au long de la procédure.
- **Voir les avis et accuser réception** dans le service en ligne.

Découvrir les formations – Avril* et mai* 2026

- À partir de l'ouverture* de la consultation des offres de formation possibles après le collège.
- Accéder à la page de **consultation des offres de formations des établissements**.

Formuler ses demandes - Avril* et mai* 2026

- À partir de fin avril* jusqu'à fin mai*.
- Formuler ses **vœux d'affectation** en ligne. Avec la **démarche unique pour les demandes d'orientation et d'affectation au lycée**, les familles font leurs demandes de formation et d'établissement souhaités pour la rentrée et les choix d'orientation correspondants sont transmis à Siecle Orientation pour le conseil de classe.

Répondre à la proposition d'orientation – Fin mai et début juin 2026

- Le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe.
- **Répondre aux propositions** d'orientation du conseil de classe dans le service en ligne.

Voir le résultat d'admission – Fin juin* 2026

- Le jour* de la publication des résultats d'affectation.
- Accéder aux **résultats d'affectation** en ligne pour l'élève.

Inscrire – Fin juin* 2026

- Après avoir consulté les résultats d'admission.
- Inscrire en ligne son enfant dans l'établissement où il est admis.

2.4. Choisir son orientation

Sur la page d'accueil, une présentation de l'étape en cours permet aux parents de se repérer dans la procédure d'orientation.

Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Les repères temporels dépendent du découpage scolaire paramétré dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

Mes services

Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Formuler les choix d'orientation

Deuxième trimestre

Le 2^e trimestre est en cours, vous devez indiquer vos choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du 2^e trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de [l'Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

Choisir son orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Ajouter un choix

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation :

- il doit saisir au moins 1 choix ;
- il peut saisir jusqu'à 3 choix (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les choix doivent être enregistrés pour être envoyés à Siecle Orientation ;
- les choix peuvent être modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton **Ajouter un choix** ouvre une page qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix. Quand les choix sont enregistrés, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

i

- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

Retour aux informations

Enregistrer les choix

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.

Mes services

Philippe P.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

Nouveau choix

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☐ 2^{de} professionnelle

☐ 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

X Annuler

✓ Valider

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

Retour aux informations

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Guide Service en ligne orientation en troisième - Phase provisoire d'orientation | 29

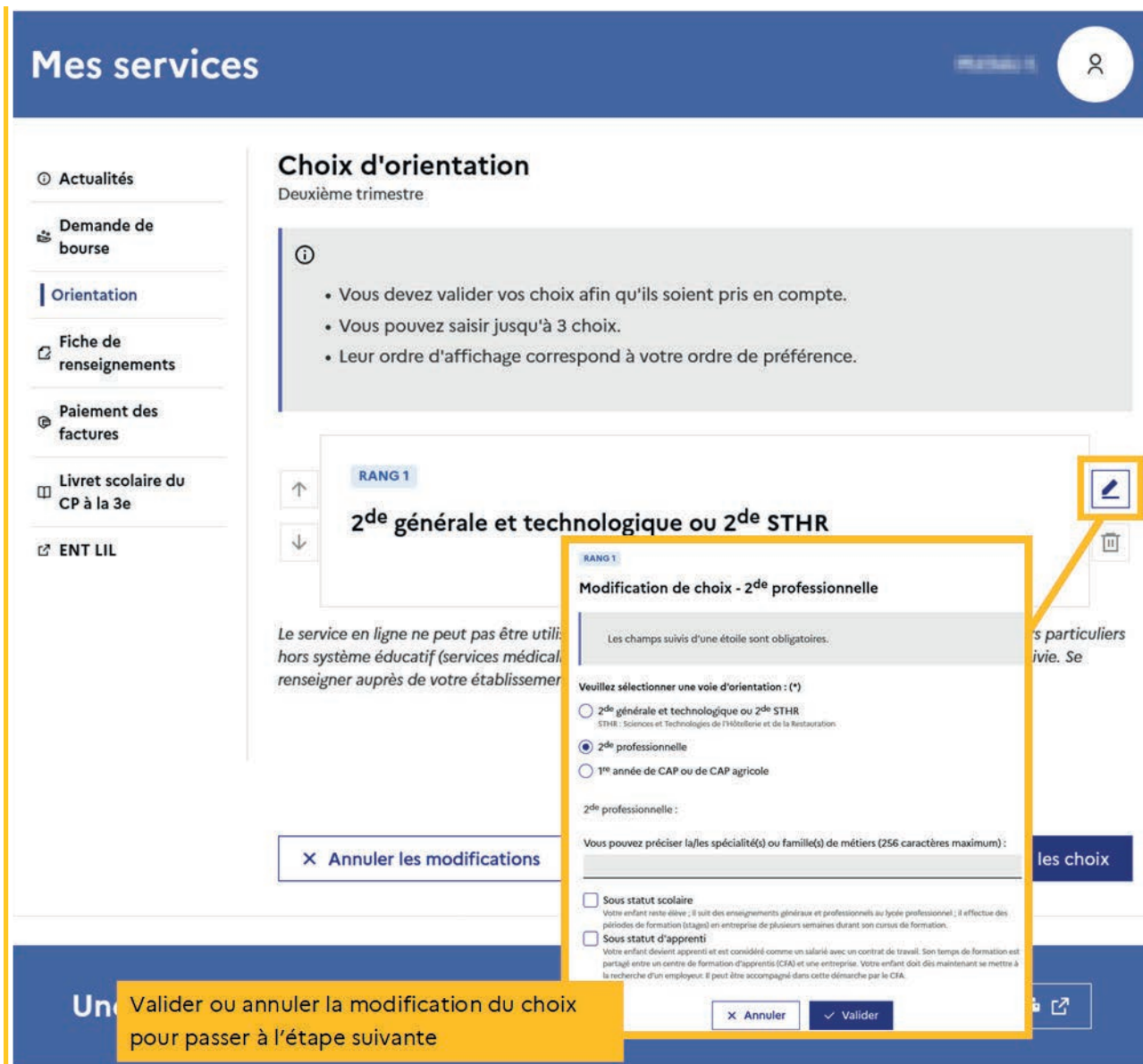
Modifier un choix

 permet de modifier le choix en rouvrant la page de sélection d'une voie d'orientation.

Les boutons suivants sont activés à partir de la saisie de deux choix :

  reclasser le choix ;

 supprimer le choix.



Mes services

Choix d'orientation
Deuxième trimestre

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation
Deuxième trimestre

RANG 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Modification de choix - 2^{de} professionnelle

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☒ 2^{de} professionnelle

☐ 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/s spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

☐ **Sous statut scolaire**
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

☐ **Sous statut d'apprenti**
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler les modifications

Valider ou annuler la modification du choix pour passer à l'étape suivante

Annuler **Valider**

2.5. Choisir la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Nouveau choix - 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☒ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☐ 2^{de} professionnelle

☐ 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Annuler

Valider

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Il n'y a pas d'autres informations à indiquer pour la sélection 2^{de} GT ou 2^{de} STHR

Ajouter un choix

Retour aux informations

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Après la validation de la sélection de la 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, le récapitulatif est affiché, il est possible d'enregistrer le choix et terminer la saisie ou d'ajouter un choix pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

[+ Ajouter un choix](#)

[X Annuler les modifications](#)

[Enregistrer les choix](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.6. Choisir la 2^{de} professionnelle et la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

En choisissant la 2^{de} professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

Le statut envisagé peut être indiqué, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

Nouveau choix - 2^{de} professionnelle

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- ☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- ☒ 2^{de} professionnelle
- ☐ 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Aéronautique ou mécanique

- ☐ **Sous statut scolaire**
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.
- ☒ **Sous statut d'apprenti**
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

× Annuler

✓ Valider

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

[Retour aux informations](#)

[Enregistrer les choix](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

La sélection doit être **validée pour poursuivre à l'étape suivante**.

Les informations complémentaires indiquées sont affichées dans le **récapitulatif des choix**.

Il est possible d'enregistrer le choix ou poursuivre la saisie en ajoutant un choix pour une autre voie d'orientation ou encore de le modifier. L'enregistrement des choix déclenche l'envoi à Siecle Orientation.

Mes services

Philippe L.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

RANG 2

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Aéronautique ou mécanique

Statut : apprenti

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

X Annuler les modifications

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

34 | Guide Service en ligne orientation en troisième - Phase provisoire d'orientation

2.7. Choisir plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois.

Mes services

Mot de passe : B.

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

- Actualités**
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

RANG 1

2^{de} professionnelle

RANG 2

Nouveau choix - 2^{de} professionnelle

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☒ 2^{de} professionnelle

☐ 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

✖ Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.

X Annuler
✓ Valider

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

X Annuler les modifications

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

La saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation.

Mes services

Mes enfants

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

i

Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

↑
↓

2^e professionnelle

RANG 2

Nouveau choix - 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☐ 2^e générale et technologique ou 2^e STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☐ 2^e professionnelle

☒ 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

↑
↓

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) (256 caractères maximum) :

☐ Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

☒ Sous statut d'apprenti
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

X Annuler

✓ Valider

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

X Annuler les modifications

Enregistrer les choix

2.8. Enregistrer les choix d'orientation

Le récapitulatif des choix d'orientation doit être enregistré pour être envoyé dans Siecle Orientation.

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

- Vous devez valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

↓

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

↑

↓

RANG 2

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Aéronautique ou mécanique
Statut : apprenti

↑

↓

RANG 3

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Statut : apprenti

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

✕ Annuler les modifications

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Guide Service en ligne orientation en troisième - Phase provisoire d'orientation | 37



Si le représentant légal n'enregistre pas les choix saisis, ils ne seront pas envoyés : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs choix d'orientation.

Un récapitulatif et un message s'affichent après avoir enregistré les choix d'orientation :

- **transmission d'un courriel** avec le récapitulatif des choix à chaque représentant légal ;
- **possibilité de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne** Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Mes services

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Païement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

i

- Vos choix ont bien été enregistrés.
- Vous pouvez les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne.
- Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

«

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

[Retour aux informations](#)

[Modifier les choix](#)

[Je donne mon avis](#)

SERVICES PUBLICS+

Une question, besoin d'aide ?

[Assistance](#)

2.9. Voir et modifier les choix

Seul le représentant ayant enregistré les choix peut apporter des modifications. Les choix enregistrés sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

Mes services

Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Formuler les choix d'orientation

Deuxième trimestre

Le 2^e trimestre est en cours, vous devez indiquer vos choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du 2^e trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de [l'Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

Voir les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le bouton **Modifier les choix** permet d'activer la modification des choix enregistrés.

Les choix peuvent être reclassés, supprimés ou modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.

La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à l'enregistrement suivant.

Un courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- Vos choix ont bien été enregistrés.
- Vous pouvez les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne.
- Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.



Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Aéronautique ou mécanique
Statut : apprenti

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Statut : apprenti

[Retour aux informations](#)

[Modifier les choix](#)

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS+ 

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 17/09/2025 à 15:37, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) choix d'orientation a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève [REDACTED].

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Aéronautique ou mécanique
Sous statut d'apprenti
- Rang 2 : 1re année de CAP ou de CAP agricole
Sous statut d'apprenti

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des choix d'orientation enregistrés.

Bien cordialement,

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 17/09/2025 à 15:37 par Mme [REDACTED], nous vous informons par ce message que le(s) choix d'orientation a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève [REDACTED].

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Aéronautique ou mécanique
Sous statut d'apprenti
- Rang 2 : 1re année de CAP ou de CAP agricole
Sous statut d'apprenti

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande.
En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les choix et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

2.10. Voir l'avis du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut les consulter.

Comme pour l'étape de saisie des choix, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

Mes services

Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Voir l'avis du conseil de classe

Deuxième trimestre

Après le conseil de classe du 2^e trimestre, vous devez consulter l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Pour préparer votre choix définitif de fin d'année, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion.

Voir l'avis du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Avis provisoires d'orientation

Deuxième trimestre



Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Aéronautique ou mécanique

Sous statut d'apprenti.

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis défavorable

Sous statut d'apprenti.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3^e

ENT LIL

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.



J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

[Valider](#)

Cocher et valider pour envoyer l'accusé de réception à l'établissement

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Avis provisoires d'orientation

Deuxième trimestre



Votre saisie a bien été enregistrée.



Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Aéronautique ou mécanique

Sous statut d'apprenti.

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Avis défavorable

Sous statut d'apprenti.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Retour des représentants légaux sur l'orientation

01/09/2025 14:07:17 a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 25/09/25 à 07:29.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci.

Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance



2.11. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des choix d'orientation

Mes services

Mes enfants

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

- La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
- En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Aéronautique ou mécanique
Statut : apprenti

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Statut : apprenti

Retour aux informations

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.12. Connexion de l'élève

Écran de consultation des choix d'orientation

Mes services

Orientation

Livret scolaire du CP à la 3e

Accès ENT

Après la 3e

De décembre 2025 à avril 2026

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3e pour votre enfant :

2de générale et technologique ou 2de STHR ;

2de professionnelle ;

1re année de CAP ou de CAP agricole.

Choisir son orientation

PROCHAINEMENT

Après le conseil de classe

Consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies, cet avis reste consultable aux étapes suivantes.

Voir l'avis du conseil de classe

PROCHAINEMENT

Avril et mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.
En mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

2de générale et technologique ou 2de STHR ;

2de professionnelle ;

1re année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2026

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.
En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.
Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

Fin juin 2026

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission

Inscrire

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Orientation

Livret scolaire du CP à la 3e

Accès ENT

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- La saisie doit être effectuée par un représentant légal.



Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Aéronautique ou mécanique
Statut : apprenti

RANG 2

1^{re} année de CAP ou de CAP agricole

Statut : apprenti

[Retour aux informations](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

